



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Économie

Madame la Ministre déléguée  
auprès du Premier ministre,  
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 27 avril 2026

**Objet : Question parlementaire n° 3973 du 22 avril 2026 de Monsieur le Député Sven Clement concernant « Litiges dans le secteur des télécommunications ».**

Madame la Ministre,

En date du 22 avril 2026, vous aviez transmis la question parlementaire sous rubrique pour compétence conjointe de la Ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée des Médias et de la Connectivité, de la Ministre de la Protection des consommateurs, du Ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme et du Premier ministre.

Après analyse de la question, il apparaît cependant que celle-ci ne relève pas de ma compétence.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Sven Clement.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre de l'Économie, des PME, de  
l'Énergie et du Tourisme

(s.) Lex Delles